



* La Plume d'or 2010 *

Concours international destiné aux étudiants de l'Alliance française de niveau avancé.

Sous le patronage du **ministère de la Culture et de la Communication** et du **Sénateur André Ferrand, sénateur représentant les Français établis hors de France**, l'association **Défense de la langue française** vous propose à nouveau son grand concours de français, ne nécessitant pas de préparation spéciale, pour vos étudiants étrangers ayant atteint une certaine aisance dans le maniement de la langue. Le lauréat du concours sera invité à passer plusieurs jours à Paris. C'est une belle occasion d'encourager ceux qui vous entourent à apprendre le français !

Voir en PJ : Le règlement, le calendrier du concours ainsi que le magnifique recueil des meilleures copies passées, et *L'écume des mots*, le fameux recueil réalisé avec les meilleures copies de ce concours, ainsi que le bon de commande à nous renvoyer.

NB : Inscriptions avant le 24 février 2010 :

Il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et de le renvoyer par l'Internet à :

plumedordlf@free.fr

Bulletin d'inscription à « La Plume d'or » 2010

Nom de l'Alliance : Ville : Pays :

Lieu et date de la demande d'inscription :

➤ **Adresse électronique (courriel) :**

Adresse électronique où le sujet pourra être envoyé en toute confidentialité :

➤ **Très important :** *adresse postale complète pour l'expédition des diplômes :*

.....

Ville d'arrivée de la Valise diplomatique le plus proche :

- Numéro de téléphone :
- Nom du directeur responsable du concours :
- Nom du professeur participant à « La Plume d'or » :
- Nombre d'élèves inscrits à « La Plume d'or » :
- Âge et nationalité de ces élèves :

NB : Il est inutile de nous adresser les noms des candidats.



DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Fondée par Paul Camus (†) en 1958
Présidée par: Jean Dutourd, de l'Académie française

Concours de langue française: ✍ LA PLUME D'OR 2010

* RÈGLEMENT *

➤ **Pour qui ?**

Ce concours est destiné aux élèves de l'Alliance française, de nationalité étrangère, et sans limite d'âge, qui ont atteint un niveau leur permettant de manier la langue avec aisance.

➤ **Quand ?**

L'épreuve (durée : 2 heures) a lieu le mercredi après-midi **24 mars 2010**, pendant la semaine de la francophonie.

➤ **Où ?**

Dans les locaux de l'Alliance française, sous la surveillance d'un professeur, et sous la responsabilité du directeur de l'Alliance.

➤ **Le sujet du concours :**

Rédigé par le comité des concours de Paris, le sujet de la « Plume d'or » ainsi que son corrigé sont envoyés au directeur de chaque Alliance responsable du concours. Chaque Alliance se charge d'en faire les photocopies nécessaires : un exemplaire par candidat. Le responsable organise la correction des questions éliminatoires (total sur 70) et envoie les 3 meilleures copies à Paris, par la poste ou la valise diplomatique.

➤ **Qui corrige le concours ?**

Les questions éliminatoires (total sur 70) sont corrigées sur place par un ou plusieurs professeurs de l'Alliance locale, désignés par le directeur.

L'expression écrite (notée sur 30) est corrigée par le comité du concours à Paris.

Important : Il n'y a aucune communication des copies corrigées.

➤ **Quels sont les lauréats et quelles sont leurs récompenses ?**

La note des questions éliminatoires et celle de l'expression écrite sont additionnées : on obtient ainsi un total sur 100. Un classement des candidats est alors établi ; les 100 premiers sont déclarés lauréats du concours et reçoivent un diplôme d'honneur. Les 100 suivants reçoivent un diplôme d'encouragement. Le vainqueur est invité à Paris pendant la semaine de la francophonie en mars 2011, par le Sénat et l'association *Défense de la langue française*.

➡ **Inscriptions avant le 24 février 2010 par courriel à : plumedordlf@free.fr**

Responsable du concours : Françoise de Oliveira, vice-présidente de DLF



DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Fondée par Paul Camus (†) en 1958
Présidée par: Jean Dutourd, de l'Académie française

Concours de langue française: ✎ LA PLUME D'OR 2010

* CALENDRIER *

- **Inscriptions** par l'Internet : avant le **24 février 2010**
- **Expédition des sujets aux Alliances** : par l'Internet le **10 mars 2010**
- **Épreuves écrites** : le **24 mars 2010** (semaine de la francophonie)
- **Envoi des copies à Paris**, par la valise diplomatique à :
Monsieur le sénateur André FERRAND
26, rue de Vaugirard - 75006 PARIS - France
- **Envoi des copies** : avant le **6 avril 2010** (date limite d'expédition)
- **Affichage des résultats** : dès le **7 juin 2010** sur le site Internet de l'association DLF ⇨ <http://www.langue-francaise.org>
- **Envoi des diplômes aux Alliances** : par la valise diplomatique à partir du **15 juin 2010**
- **Invitation du lauréat à Paris** : Semaine de la francophonie **2011**

